



PRÉPARATION À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE (électricien)

EFFECTUANT DES TRAVAUX ÉLECTRIQUES B1-B1V-B2-B2V-BE-BR-BC

Public : Personnel électricien chargé d'assurer des travaux, des dépannages des essais des mesures ou autres opérations sur des ouvrages électriques en basse tension.

Pré-requis : être apte au travail dans son activité professionnelle. Avoir reçu préalablement une formation en électricité adaptée aux opérations qui lui sont confiées.

■ ÊTRE HABILITÉ À INTERVENIR

À L'ISSUE DE CETTE FORMATION, les participants seront capables de :

Exécuter en sécurité des opérations sur les installations et équipements électriques basse tension dans le respect des prescriptions de la NF C 18 510.

3
JOURS

► INTER ET INTRA ENTREPRISES

► 8 À 12 PARTICIPANTS

Présentation et évolution de la réglementation en électricité
La distribution électrique

Les dangers de l'électricité Les zones à risque
électrique

Les opérations électriques et non électriques Les niveaux d'habilitation

Les moyens de protection

La consignation

Les documents applicables

Utilisation des matériels et outillages de sécurité Conduites à tenir en cas d'accident ou
d'incendie d'origine électrique

Contrôle individuel des connaissances Application sur une installation type
(maquette pédagogique)

Travaux pratiques et évaluation pratique sur site du stagiaire

VALIDATION DE LA FORMATION:

Un avis et un titre d'habilitation pré-rédigé sont adressés à l'employeur.

MOYENS PÉDAGOGIQUES:

Formation théorique et pratique en salle sur maquettes pédagogiques suivie d'une séance de travaux pratiques (TP) sur sites sélectionnés en sous-groupe.

INTERVENANTS:

Formateurs qualifiés, ingénieurs ou techniciens Apave, assurant également des missions techniques auprès des entreprises.